

2021-5774
2021-12-03

CHEM SPRAY^{MD}

L'huile de Culture Concentrée

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Mélange d'agent tensioactif et d'huile adjuvante pour l'emploi avec le produit **AURORA HERBICIDE** dans le blé de printemps et le blé dur. Vente autorisée pour l'emploi dans les provinces des prairies et dans les régions de la rivière de la Paix, d'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique

PRINCIPE ACTIFS:

Huile minérale à base de paraffine83%
Mélange tensioactif17%

NO D'HOMOLOGATION **29712** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE CETTE ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 L - vrac

Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887

NewAgco, Inc.
320 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22nd Street East
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

AURORA^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ce produit contient des distillats de pétrole qui sont toxique aux organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, éliminations ou par le nettoyage d'équipement.ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes antiéclaboussures pendant le mélange et le chargement ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Conserver à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des engrais.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

2021-5774

2021-12-03

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression.
2. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
3. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2021-5774
2021-12-03

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le liquide adjuvant L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY^{MD} est une huile émulsifiable. Cet adjuvant à ajouter dans la cuve du pulvérisateur doit être mélangé au produit **AURORA^{MD} HERBICIDE** pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur.

MODE D'EMPLOI

CULTURES : Blé de printemps et blé dur

Le liquide adjuvant L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY doit toujours être utilisé avec le produit **AURORA HERBICIDE** contenant 240 g ia/L. Utiliser comme adjuvant à raison de 0,8 – 1,0% v/v (0,8 à 1,0 L de liquide adjuvant L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY pour 100 L de solution à pulvériser, ou de 0,4 à 0,5 L de liquide adjuvant L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY pour 50 L de solution à pulvériser, ou de 0,24 à 0,3 L pour 30 L de solution à pulvériser.

DOSES D'EMPLOI POUR L'ÉPANDAGE PAR VOIE TERRESTRE DANS 50 et 100

L/ha d'eau :

Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE IVRAIE DE PERSE
Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau	
AURORA HERBICIDE 230 mL/ha + L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY 400 mL/ha avec 50 L/ha d'eau (0,8% v/v)	AURORA HERBICIDE 290 mL/ha + L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY 500 mL/ha avec 50 L/ha d'eau (1,0% v/v)
Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau	
AURORA HERBICIDE 230 mL/ha + L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY 800 mL/ha avec 100 L/ha d'eau (0,8% v/v)	AURORA HERBICIDE 290 mL/ha + L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY 1 L/ha avec 100 L/ha d'eau (1,0% v/v)

Consulter l'étiquette de l'**AURORA HERBICIDE** pour de plus amples détails concernant les doses d'emploi et les directives de mélange.

2021-5774
2021-12-03

DOSES D'EMPLOI POUR L'ÉPANDAGE PAR VOIE AÉRIENNE :

Pour supprimer : FOLLE AVOINE	Pour supprimer : FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIREGLAUQUE IVRAIE DE PERSE
AURORA HERBICIDE 230 mL/ha + L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY e 240 mL/ha avec 30 L/ha d'eau (0,8% v/v)	AURORA HERBICIDE 290 mL/ha + L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY 300 mL/ha avec 30 L/ha d'eau (1,0% v/v)

Consulter l'étiquette de l'**AURORA HERBICIDE** pour de plus amples détails concernant les doses d'emploi et les directives de mélange.

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR :

LE MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que NewAgco, inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. NewAgco, inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l'utilisation du produit, et libèrent NewAgco, inc. de toute réclamation relative à l'efficacité et(ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE :

Le L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY doit être mélangé à **AURORA HERBICIDE** pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette et de l'étiquette de l'**AURORA HERBICIDE** pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'épandage et les précautions.

AURORA^{MD} est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées. Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.